

CHARGE DE MISSIONS CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE (H/F)

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	cadre d'emploi des techniciens
Référence :	004200700073496
Date de dépôt de l'offre :	17 juillet 2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/01/2021
Date limite de candidature :	31/08/2020
Service d'affectation :	Pôle Opérationnel – Service Maitrise de l'Energie

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail :	04160 Château-Arnoux Saint-Auban

DETAILS DE L'OFFRE

- Emploi fonctionnel :** Non
Grade(s) : Technicien
Famille de métier : Autre
Métier(s) : Autre
Descriptif de l'emploi :
Sous l'autorité du Directeur Général des Services, du directeur du Pôle et du responsable du service, les missions du CEP sont :
 - Constituer une base de connaissances et mettre en place les outils nécessaires à l'élaboration d'un suivi énergétique (énergie, eau, combustible, consommables, etc...)
 - Suivre et optimiser les consommations énergétiques publiques et proposer des actions permettant la réduction des consommations en prenant en compte les notions de coût global et de temps de retour
 - Veiller à la conformité et à la qualité des contrats de maintenance et d'entretien assurer le suivi et les optimiser
 - Former, informer et sensibiliser les acteurs locaux : les élus, les usagers, les services, les partenaires pour favoriser le changement de comportement
 - Réaliser des bilans réguliers à destination des élus, des partenaires par site, service, commune, etc..
 - Aider au choix des sources d'énergie et des équipements techniques
 - Hiérarchiser les actions pour améliorer l'existant
 - Réaliser les études techniques des bâtiments pré diagnostics conseil orientation énergétique
 - Accompagner les services lors des marchés publics (réécriture cahier des charges, études des offres)
 - Contribuer au développement des énergies renouvelables en identifiant les sites judiciaires et en accompagnant techniquement, économiques et juridiquement la collectivité et les communes
 - Evaluer l'impact sur la consommation

Profil demandé :

diplôme requis : Niveau bac+2 minimum en spécialité thermique, énergétique

La personne doit avoir :

- une expertise technique dans le domaine de l'énergie,
- une capacité d'analyse de données
- des qualités relationnelles et travail en équipe,
- la maîtrise de l'informatique et des logiciels courants utilisés : Excel, Word, Powerpoint, ...
- la connaissance du logiciel vertuo et une habilitation électrique seront un plus ainsi que sur des techniques de chauffage, eaux chaudes solaire et photovoltaïque

La personne doit :

- Etre rigoureuse et organisée,
- Avoir une connaissance du mode de fonctionnement des collectivités territoriales (souhaitée) ;
- Etre titulaire du permis B

Conditions :

Poste basé à Château-Arnoux-Saint-Auban avec déplacement possible sur le territoire de l'agglomération voire plus, Horaire hebdomadaire 37h 30 avec RTT, date d'embauche prévisionnelle au 01/01/2021

Poste ouvert par voie contractuelle Cdd d'un an avec possibilité de reconduction

Rémunération statutaire

Action sociale après 6 mois de présence effective, valeur faciale 7.80 € (participation employeur 60%) .

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 31 aout 2020 à Mme la Présidente de Provence Alpes Agglomération, service des Ressources Humaines 4 Rue Klein Digne les Bains 04000 - courriel veronique.chaix@provencealpesagglo.fr

Contact et informations complémentaires :

Véronique Chaix - Ressources humaines

Courriel : veronique.chaix@provencealpesagglo.fr

Patrice Giraud – Responsable du service SIG / CEP

Courriel : patrice.giraud@provencealpesagglo.fr

Téléphone : 04 92 32 05 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.